CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E62556** **VALABLE JUSQU'AU** **30/06/2027**

ÉDITÉ LE 18/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/1958

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE 65 B 148

Siret : 946 551 488 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 2782 02 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/113727

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/107459

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : MENUISERIE PIERRE KLEINHENNY SA

15 RUE DES ALOUETTES
68110 ILLZACH

Téléphone : 03 89 52 63 23 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
KLEINHENNY CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.menuiserie-kleinhenny.fr

E-mail : accueil@menuiserie-kleinhenny.fr

Effectif moyen : 34 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 455 890 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	34	01/07/2024
9112	Agencement (Technicité confirmée)	34	01/07/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/06/2026 13:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.